

PROTOCOLE D'ACCUEIL SANITAIRE CENTRE AÉRÉ DE VELANNE.

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

Cinq fondamentaux :

- Maintien de la distanciation physique de 1 mètre entre les enfants.
- Application des gestes barrières.
- Limitation de la capacité d'accueil.
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels.
- Information pratique pour les enfants et communication aux familles.



Rôle des familles :

Les parents ont un rôle actif : ils s'engagent à rappeler les gestes barrières cités ci-dessus à leurs enfants avant la reprise du centre aéré, **à leurs fournir des mouchoirs en papier jetables, une gourde (ou une petite bouteille d'eau), une trousse contenant : feutres, crayons de couleur, crayon à papier, gomme, taille crayons, ciseau, colle, scotch...**). Ils leurs expliquent aussi l'interdiction de fait, d'échanger des jouets, **leur gourde, leur trousse avec son matériel.**

Ils sont invités également à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le centre. En cas de fièvre supérieure à 37,8°, l'enfant ne doit pas se rendre au centre car il ne pourra pas y être accueilli. Le centre est équipé d'un thermomètre digital à distance pour pouvoir mesurer la température des enfants (ou des animateurs) **dès qu'ils présentent des symptômes au sein du centre.**

Les parents s'engagent à ne pas mettre au centre un enfant présentant des symptômes évocateurs du Covid 19 (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...pour les essentiels). Cela est valable également si un parent ou un membre de la famille proche présente des symptômes sans que ceux-ci soient pourtant présents chez l'enfant.

Les parents ne doivent pas pénétrer dans le bâtiment du centre. Ils devront respecter, à l'extérieur du centre (**dans la cour**), les distanciations physiques, les marquages au sol, lors de l'attente de leur enfant : **sous contrôle étroit des animateurs.**

Mesures sanitaires suivies au sein du centre

Le lavage des mains et le respect des gestes barrières :

Il se fera avec de l'eau et du savon sur toutes les parties des mains pendant **20 secondes**, avec séchage soigneux à l'aide d'une serviette en papier jetable. **Sous le contrôle étroit des animateurs**, le lavage des mains sera réalisé a minima : **à l'arrivée au centre, avant et après une activité, avant et après**

chaque repas, avant et après le passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, autant que de besoin après avoir manipulé des objets, le soir avant de rentrer à la maison.

Du gel hydro-alcoolique sera placé dans la salle d'activité et la cantine essentiellement pour les animateurs pour une désinfection des mains encore plus fréquentes. Il pourra être utilisé de façon exceptionnelle par les enfants mais **sous la surveillance étroite d'un animateur.**

À leur arrivée au centre, les enfants bénéficieront d'une information pratique adaptée à leur âge sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains.

Le port du masque :

Le masque sera porté toute la journée par les animateurs en présence des enfants. Le port de celui-ci est proscrit pour les enfants de maternelle. Il n'est pas obligatoire pour les enfants d'élémentaire mais si les parents souhaitent que leurs enfants portent un masque (**à condition qu'ils soient en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes**), c'est **aux parents de fournir le masque.**

Nettoyage et désinfection :

Le nettoyage sera complet chaque soir (nettoyage et désinfection). Une attention particulière sera portée aux points de contacts (tables, chaises...). Les surfaces fréquemment touchées seront désinfectées avec une lingette et un produit virucide (norme NF EN 14476) plusieurs fois par jour (sanitaires, poignées de portes, le cas échéant objets à vocation ludique ou pédagogique...). Les sanitaires seront suffisamment approvisionnés en savon et sèche mains papier.

Ventilation des locaux :

L'aération des locaux sera très fréquemment réalisée à raison de **10 à 15 minutes à chaque fois** : le matin avant l'arrivée des enfants, entre chaque activité, au moment du déjeuner et du goûter, et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Capacité d'accueil du centre de Velanne :

La capacité d'accueil a été **arrêtée à 8 enfants (au minimum 5)** répartis de la manière suivante : **moins de 6 ans : 2 enfants (uniquement les GS,** la distanciation physique et les gestes barrières sont très compliquées pour les petites et moyennes sections de maternelle). **Plus de 6 ans : 6 enfants.** La salle d'activité et la cantine ont été aménagées de façon à respecter la distance de 1 mètre entre les enfants. Les étagères et armoires ont été neutralisées.

Seront accueillis en priorité les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, les enfants dont les DEUX parents ont repris une activité professionnelle hors domicile, les enfants qui ont déjà commencé à reprendre une scolarité. Cette situation sera régulièrement évaluée en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Circulation dans les locaux et matériel des enfants :

Une signalétique de circulation sera placée dans les locaux afin d'éviter les croisements et expliquée aux enfants. **Les porte-manteaux seront condamnés.** À son arrivée, l'enfant se choisira une place à une table **qu'il gardera toute la journée.** Il posera au pied de sa chaise son sac à dos contenant sa trousse et sa gourde, **sur le dossier de sa chaise, sa veste.**

Entrée et sortie des enfants :

Les horaires d'accueil, d'arrivée et de sortie restent inchangés. Les animateurs assurent l'accueil à la porte du centre. Les enfants sont accueillis un par un.

Les portes d'entrées, d'accès à la cantine seront maintenues le plus possible ouvertes ou manipulées par un animateur.

Les activités :

Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation physique et des gestes barrières. Le lavage de mains des enfants sera effectué avant et après chaque activité, ainsi que la désinfection, le cas échéant, du matériel qui pourrait être amené à être utilisé. Les activités de plein air seront organisées dans la cour du centre aéré avec le respect de la distanciation physique de 1 mètre entre les enfants et des gestes barrières. Les jeux de ballon sont proscrits ainsi que les jeux nécessitant des échanges d'objets personnels (ou du centre). Lors de chaque activité, les enfants seront toujours sous la surveillance des animateurs. **Jusqu'à nouvel ordre, les sorties** (piscine, lac, pique-nique....) **et les séjours mini camp sont interdits.**

Les vêtements :

Les enfants devront porter des vêtements et des chaussures ne nécessitant pas l'aide d'un adulte (lacets, boutonnage...).

La cantine :

La cantine sera assurée **avec une mise en place de toutes les normes d'hygiène nécessaires à son bon fonctionnement avec les intervenants tant externes qu'internes.** Le service à table sera assuré par les animateurs seulement. **Un enfant par table.** Les enfants ne devront plus toucher aux plats, servir le pain, mettre la table... **Il sera demandé aux enfants de venir OBLIGATOIREMENT CHAQUE JOUR avec une gourde pour les repas de midi et goûters.**

Moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un enfant ou un animateur :

En cas d'apparition de symptômes au cours de la journée chez un enfant, la procédure est la suivante :

- Isolement de l'enfant dans une pièce dédiée avec un masque,
- Appel aux parents qui doivent venir chercher sans délai leur enfant,
- Information aux autres parents et à l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant,
- **L'enfant devra faire l'objet d'une consultation médicale et ne pourra revenir au centre qu'avec un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en centre aéré.**
- Nettoyage approfondi de la pièce d'isolement,
- Poursuite stricte des gestes barrières avec les autres enfants.

Pour un animateur, la procédure est identique avec un retour chez soi le plus rapidement possible.

Communication avec les parents :

La communication avec les parents et les animateurs se fera en respectant la distanciation physique et les gestes barrières.